

Audience SGA – Point sur la situation des agences comptables – 13 mars 2023

Présents :

Rectorat : C. Bredin SGA (CB) , M. Beurey Rconseil (MB) , K. Dimier Chambet, adjointe DPA
A&IUNSA : F. Meneu SA (FM) , J. Eydoux (JE), S. Ferrier (SF)

Concernant les difficultés rencontrées par les établissements, CB informe d'une volonté d'arriver à une situation où les interlocuteurs soient bien identifiés et sollicités selon la problématique concernée :

- Métier : RConseil
- RH : service RH ou DPA

La cellule RConseil est souvent seule interpellée. Redonner à chaque entité ses missions permettra au service RConseil de revenir sur les questions métiers et la veille réglementaire.

Point d'actualité A&I :

Rappel de l'alerte faite concernant la situation préoccupante des AC. Alerte qui a reçu un retour rapide du secrétariat général.

Le but de cette audience est de dresser un état des lieux exhaustif des situations pour s'assurer que chacun partage la même inquiétude.

Rappel de la problématique de la rentrée 2022 : de nombreux postes sont non pourvus. Au regard des retours actuels + déploiement Opale, la probabilité est forte que la rentrée 2023 soit aussi synonyme de difficultés.

En termes de GPRH, sentiment qu'il n'a pas été dressé un vrai bilan de cette situation qui a échappé à tout contrôle après les périodes de mutation et concours. Les risques de départ sont accrus cette année (retraites précipitées, détachement, disponibilité, mutation).
Vigilance particulière à avoir sur le département de la Savoie.

Intervention de CB

Prb de pénurie de ressources et non de moyens : peu d'attractivité pour les fonctions de GM et AC. Des situations se sont dégradées du fait de prb de postes non pourvus.

Les pistes du travail déporté (cf cas du lycée du Granier + un personnel rattaché aux Catalins) et de la mutualisation sont prometteuses => à expérimenter.

Conscience qu'il faut mobiliser tous les leviers possibles.

Point sur les catégories de postes dans les AC (A&I)

9 agences comptables sur 53 ont un fondé de pouvoir catégorie B. CB indique que ces postes font l'objet d'une réflexion dans le cadre du plan de requalification.

Critère 1 : que le poste soit vacant puis B=> A sous forme de promotion mais souvent cela induit un changement de poste car difficultés / à la visibilité du mouvement.

Les GM de cat 3 et 4 (21 concernés) font également partie des personnels que le ministère souhaite requalifier de B en A.

Il est conclu que les fondés de pouvoir devraient être prioritaires au regard de leurs responsabilités et de leurs missions de représentation de l'AC.

La requalification de B en A sera plus marquée dans les EPLE, celle de C en B sera plus marquée dans les services où une grande disparité de catégorie existe pour des personnels qui occupent pourtant les mêmes fonctions.

Point sur les postes vacants

Pas de visibilité actuelle sur les postes susceptibles d'être vacants lors des opérations de mutation.

Une attention doit être portée sur les EPLE dans lesquels des contractuels compétents occupent des postes non pourvus : quand des départs sont prévus ou lorsque la situation de l'AC ou l'EPLE nécessite des compétences pointues maîtrisées par ces contractuels, il peut être pertinent de geler des postes pour ne pas dégrader des situations qui pourraient se compliquer.

Il s'agit de trouver un équilibre dans les établissements où plusieurs contractuels sont présents afin de ne pas geler l'ensemble des postes. Solution à réserver à des territoires qui ont de vraies difficultés de recrutement.

FM alerte sur la nécessité de lettre de mission quand des personnels viennent en aide aux ER. CB ne souhaite pas un « formalisme à tout prix » et rappelle que le soutien entre pairs est une composante métier.

CB : nécessité d'identifier des référents volontaires que l'on solliciterait en première intention afin de désengorger le réseau aide et conseil.

A&i : nécessité d'étoffer également le vivier de formateurs notamment au regard des vagues Opale qui arrivent.

Le rectorat souhaite faire un appel aux candidatures pour créer des binômes de formateurs (débutant/expert) et développer une nouvelle branche aide et conseil.

Point Opale

FM alerte sur un calendrier trop pressé. Le sondage initié par Aeti donnera ses résultats en fin de semaine, CB souhaite en avoir un retour. Un moratoire a été demandé mais resté sans retour. Le ministère maintient son calendrier sans donner une explication à cela.

V4 : 25 eple (44 attendus)

V5 : 18 eple (44 attendus)

V6 : 110

V7 : 80

V8 : 110

L'académie a souhaité rester sur le volontariat jusqu'à la vague 5 mais sera plus directive dès la vague 6 si le nombre d'établissements volontaires est trop faible. Le but est d'équilibrer les vagues pour un accompagnement optimal.

A&i : 25/53 AC présentent des difficultés soit RH internes soit avec leurs établissements rattachés (exemple 5 AC/7 de Savoie sont en difficultés dont certaines majeures) => des situations souvent limitées vont se dégrader fortement avec le passage à Opale => JE reprend AC / AC les points de difficultés.

Le panorama est très préoccupant. Ceci d'autant que les supports d'aide magistère sont devenus obsolètes, plus d'auto-accompagnement.

Le prérequis est d'assurer un GM dans chaque EPLE. Il faut solidifier la base de la pyramide.

Pistes évoquées :

- **garder des contractuels** dont on a bien su calibrer les compétences (sur les secteurs déjà en tension);

- **brigade de TR (3 ou 4 AAE) rattachés à la divet** mais implantés dans des eple des secteurs identifiés comme étant en tension. Profil : personnes compétentes dans les domaines de la GM ou la comptabilité générale, personne expérimentées voulant quitter leur poste. Poste dont le régime indemnitaire sera à réfléchir.

L'objectif est d'anticiper la perte de ressources suite à des départs de poste, de stabiliser des situations complexes (Valence, Chambéry) et pour cela de développer plusieurs stratégies parallèles.

Prévoir également des ressources complémentaires pour la DIVET (apurement des comptes, contrôle et analyse, formateurs, DSI ...)

Point CD73

La SG73, I. Marfil et le DASEN ont impulsé la mise en place de GT constructifs que nous avons fortement sollicité. Le rectorat est remercié de l'attention portée à cette problématique et de l'invitation des OS personnels administratifs à participer à ces GT.

Dates à retenir :

- **29/3** : temps de travail et RH (FM présent) – sujet particulièrement au cœur des préoccupations des collègues au regard des fiches SST déposées qui font état de difficultés parfois graves dans la gestion des agents et de manque de méthode et de coordination avec le Département pour leur résolution (des solutions existent développées en Isère et soutenues par l'Académie)
- **26/4** : dotation, subvention (SF présente) => à ce sujet la divet et le rectorat ont rappelé au CD73 la limite entre compétences de la collectivité et autonomie financière des établissements. CE POINT est le cœur du problème posé.

Les résultats des COFI seront normalement tous connus pour les 38 collèges et les parties disposeront des éléments qui donneront la vision incontestable de la situation financière des EPLE après les décisions budgétaires prises par le département de Savoie.

Il reste important de maintenir une vigilance. CB confirme que les autorités académiques suivent de près la situation de la Savoie depuis octobre et ceci jusqu'à nécessaire.